

Formation initiale à la sécurité des entreprises extérieures Niveau 2

INTRODUCTION - OBJECTIFS

- Tour de table
- Mise en évidence des objectifs

CONTEXTE ET ENJEUX DE SECURITE

- Accidents du Travail (AT), Maladies Professionnelles (MP), définitions, statistiques, indicateurs sécurité
- Intérêts et méthodologie de l'analyse des AT, arbre des causes
- Principes généraux de la démarche d'analyse et d'évaluation des risques et du Document Unique (DU)
- Notions fondamentales en SSE, danger, risque situation dangereuse...
- Les responsabilités de chacun, la délégation de pouvoir
- Code pénal, délits en cas d'AT
- Les acteurs internes et externes de la prévention

ROLE ET MISSIONS DU NIVEAU 2

- Personnes concernées
- Avant intervention : appel d'offres et commande, plan de prévention, autorisation de travail, accueil chantier
- Pendant l'intervention : gestion des situations dégradées, droit d'alerte et de retrait
- Exercices pratiques à partir d'une situation de travail type

PLAN DE PREVENTION

- Identification de situations de co-activité et recherche de mesures de prévention
- Etude de cas « plan de prévention »
- Rédaction des modes opératoires
- Inspection commune avec analyse des co-activités
- Rédaction des plans de prévention
- Rédaction des permis de travail

CONCLUSION

- Rappel de l'importance du rôle du N2
- Son devoir d'exemplarité
- Rappel : pas d'autorisation écrite, pas de travail

EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Questionnaire final
- Bilan de la journée

Formation sanctionnée par
un certificat de stage :
La carte UIC



Durée

Deux jours (14h)



Pré requis

Être titulaire d'un certificat Niveau 1 en cours de validité. Lire, écrire et parler le français.



Public concerné

Personnel des Entreprises Extérieures encadrant une équipe et habilité à signer les autorisations de travail.

Personnel organique ou intérimaire.

Buts professionnels

Obtenir la carte UIC attestant de la réussite au QCM réalisé en fin de stage.

Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels,
- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité et les responsabilités civile et pénale,
- Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co-activité et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées,
- Savoir faire appliquer les procédures de prévention et de protection,
- Acquérir une culture sécurité.

Méthodes pédagogiques

- Jeu de Questions / Réponses
- Jeu de rôles et études de cas
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Discussions

Mode d'évaluation

Un contrôle des connaissances est effectué en fin de stage sous forme de test comprenant un Questionnaire à Choix Multiples et des questions ouvertes.

Remise d'une attestation d'assiduité justifiant l'acquisition des connaissances.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.